

# ANICHE ARTS MARTIAUX ACADEMIE

## INSCRIPTION SAISON 2018/2019

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR TOUTE INSCRIPTION :

un certificat médical récent DATANT DU 1ER JUILLET 2018 MAXI

le paiement de la cotisation au club incluant le montant de la licence fédérale

le passeport sportif obligatoire pour les compétitions et les passages de grade\*

règlement intérieur signé

Equipement obligatoire pour la pratique de la ou des disciplines choisies (possibilité de commande auprès du club)

### IMPORTANT :

**TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE ET NE DONNERA LIEU A AUCUN REMBOURSEMENT**

## INSCRIPTION

NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	MONTANT DE LA COTISATION	CASES RESERVEES AU CLUB		
				<u>CERTIFICAT MEDICAL</u>	PASSEP ORT	REGLEMENT INTERIEUR REMIS ET SIGNE
TOTAL						

## REGLEMENT

CHEQUE ESPECES OU COUPONS SPORT ANCV

Le règlement en espèces est accepté uniquement pour le paiement intégral (licence et cotisation) EN UNE SEULE FOIS

Possibilité de payer en 4 fois par chèque uniquement (à l'ordre de Aniche Arts Martiaux Académie)

**Le premier chèque doit couvrir au minimum le montant des licences**

**Pour les CS ANCV un supplément de 10€ sera demandé pour le traitement des coupons**

CHEQUES		DATES	CS ANCV	ESPECES
NUMERO	MONTANT		MONTANT	MONTANT
TOTAL				

ADRESSE :

---

---

TELEPHONE :

EMAIL (indispensable pour l'envoi de la licence et les communications du club) :